**Note à l’intention de**

**Mesdames et Messieurs les référents « mémoire et citoyenneté »**

**s/c de la Direction Générale de l’Enseignement Scolaire (DGESCO)**

**Objet** : Centenaire de la Première Guerre mondiale : procédure de labellisation et de subvention des projets pédagogiques pour l’année scolaire 2016-2017.

Les commémorations de l’année scolaire 2015-2016 se sont concentrées en grande partie sur le centenaire de la bataille de Verdun et de la Somme. Les projets de l’année 2017 pourront s’appuyer sur un nouveau calendrier commémoratif. Plusieurs axes thématiques peuvent ainsi être envisagés.

En outre, la Mission du Centenaire a souhaité depuis 2012 proposer une action pédagogique largement pluridisciplinaire. Si les projets pédagogiques peuvent être portés par l’ensemble des disciplines, il est souhaitable qu’ils puissent se développer dans le cadre de dispositifs transverses : Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI), inscrits dans la réforme du collège, et Parcours citoyen.

1. **Des axes majeurs mais non exclusifs pour 2017**

**1.1 L’entrée en guerre des Etats-Unis**

Le premier thème possible est l’entrée en guerre des Etats-Unis et les bouleversements stratégiques mais aussi culturels qu’a pu engendrer cette intervention à partir de 1917 : dans la **musique**, puisque le jazz est arrivé en France avec les troupes américaines ; dans le **sport**, à travers le base-ball ou la boxe américaine ; ou encore dans **l’industrie**, puisque l’armée américaine a contribué à construire des entrepôts, des routes et des voies ferrées.

Une labellisation conjointe est prévue entre la Mission du Centenaire et la Commission américaine du Centenaire (World War I Centennial Commission) pour tous les projets relatifs à ce domaine.

* 1. **Le Chemin des Dames**

Le deuxième thème qui composera la saison commémorative de 2017, en même temps que l’entrée en guerre des Etats-Unis, est le centenaire de la bataille du Chemin des Dames. Le territoire de l’Aisne sera particulièrement concerné par ce Centenaire, mais les soldats qui y ont combattu, venant de nombreux territoires différents, pourront faire l’objet de multiples projets.

**1.3** **L’industrie pendant la Grande Guerre**

Alors que les paysages du Front sont bouleversés par les conflits, les territoires de l’arrière connaissent aussi des changements profonds : avec la demande massive d’armes et d’équipements, les usines et les entrepôts s’agrandissent et se multiplient ; de nouvelles routes et de nouvelles voies ferrées sont construites ; la place des femmes, des ouvriers, des étrangers évolue pour répondre à ces nouvelles contraintes. Cette question peut faire l’objet de projets pédagogiques.

**1.4 1917 : l’essoufflement des fronts**

1917 apparaît comme un tournant dans la Première Guerre mondiale : après trois ans de conflits, les Russes se retirent des champs de bataille, les grèves d’ouvriers se multiplient dans tous les pays en guerre, et des mutineries naissent après la sanglante offensive de Nivelle sur le Chemin des Dames. La question du moral de la société en 1917, entre pugnacité et lassitude, peut constituer une orientation intéressante des projets.

Indépendamment de ces propositions, **aucune restriction thématique ou chronologique** ne préside à la politique de labellisation de la Mission du Centenaire et la Première Guerre mondiale dans son ensemble continue à être commémorée.

Chaque comité académique peut proposer **un cadre spécifique** dans lequel est lancé **un appel à projet idoine.**

1. **Mode de labellisation des projets dans la perspective de leur inscription au programme officiel du Centenaire**

Le Comité académique du Centenaire que vous présidez fera remonter en version papier à la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale les dossiers de demande de labellisation susceptibles de recevoir le label officiel « Centenaire » pour le **21 novembre 2016** au plus tard à l’adresse suivante :

**Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale**

**Action pédagogique - Demandes de labellisation**

**109, boulevard Malesherbes**

**75008 Paris**

Un tableau de synthèse de l’ensemble des demandes, classées par ordre de priorité retenu par le comité académique, sera adressé en parallèle à l’adresse électronique suivante :

**action-pedagogique@centenaire.org**

Les décisions prises par le comité de labellisation vous seront communiquées dans le courant du mois de décembre 2016.

1. **Soutien financier de la Mission du Centenaire aux projets labellisés**

Les projets labellisés restent éligibles comme les années précédentes à une aide financière de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale.

Une session du fonds du Centenaire examinera les demandes des projets labellisés se déroulant sur l’année scolaire 2016 -2017.

Elles devront être adressées par les comités académiques du Centenaire à la Mission du Centenaire pour le **12 février 2017** au plus tard en version papier à l’adresse suivante :

**Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale**

**Action pédagogique - Demandes de subvention**

**109, boulevard Malesherbes**

**75008 Paris**

Un tableau récapitulatif, présentant l’ensemble des demandes classées suivant l’ordre de priorité décidé par le comité académique, sera envoyé en parallèle à l’adresse électronique suivante :

**action-pedagogique@centenaire.org**

Les décisions du comité de subvention de la Mission du Centenaire vous seront communiquées dans le courant du mois de mars 2016.

Un texte de cadrage national portant sur les commémorations du Centenaire sera publié au BOEN à la rentrée scolaire 2016. Il précisera davantage encore les différents projets nationaux mis en œuvre.

Documents joints :

* Fiche de synthèse du projet proposé à la labellisation
* Rappel des critères de labellisation
* Formulaire de demande du label « Centenaire »